

Jean-Baptiste André Godin à Louis Lang, 23 mars 1880

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 1 p. (408v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Lang, 23 mars 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 07/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50129>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 mars 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Lang, Louis](#)

Lieu de destination 43, rue Saintonge, Paris

Description

Résumé Lang a écrit à Godin que l'insuccès ne fait pas partie de son programme. Godin lui fait observer qu'il n'admet l'inaffabilité de personne et que la condition de l'entente entre les personnes est l'abandon par chacun d'une partie de ses prétentions. Il lui indique qu'il lui rembourserait ses frais de voyage à hauteur de 25 F s'il venait seulement pour un entretien.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

juin 23 Mars 1850.

408

Monsieur Le Long

Tous mes dites dans notre
lettre que l'inécessé ne
fait pas partie de notre
programme, cela compris
presque une obligation
pour moi de trouver
parfait le travail que
vous me présenterez.

Je crois devoir vous dire
que je n'adore pas l'infatil
liberté de personne et que
l'entente entre les hommes
ne me semble possible
que si chacun est disposé
au sacrifice d'une partie

de ses prétentions.

Je vous laisse donc juge
de voir si vous devrez venir
de mon, vous proposant
pour le cas où votre visite
ici se bornerait à une
seul entretien avec moi,
de vous compter 11 francs
pour participation à vos
francs de voyage.

Veuillez agréer,
Monsieur, mes civilités
parfaites.

Godin G.